



Validité traduction document Serbe en Français

Par hologramme

Bonjour,

Le traitement de la succession de ma belle-mère décédée dans son pays en Serbie est en cours de traitement dans ce pays.

Les documents sont, bien sur, établis en serbe.

J'ai besoin de la traduction de ces documents en français pour la partie de la succession à traiter en France (nous n'avons pas besoin de passer par un notaire vu les faibles montants en jeu).

Ma question: est-ce que je peux faire traduire les documents serbes par un traducteur assermenté en Serbie ou bien est-ce que je dois les faire traduire par un traducteur assermenté en France?

Merci d'avance pour vos éclairages.

Par yapasdequoi

Bonjour,

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>]<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12956>
[/url]

Ceux qui réclament ce document doivent vous préciser leur demande.

NB: La Serbie n'est pas membre de l'UE.

Par hologramme

Merci pour votre réponse et le lien.

Effectivement la Serbie n'est pas membre de l'UE.

Mais j'ai du mal à trouver la réponse à ma question sur le lien: ils renvoient vers l'ambassade de Serbie et là il va s'agir de traducteurs serbes je pense.

Les demandeurs sont les caisses de retraite et elles n'ont pas précisé ce point. Je vais voir si je peux les contacter.

Par yapasdequoi

Sans plus de précision prenez un traducteur en France.